



REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DE LA HTE GARONNE  
COMMUNE DE LABEGE  
N° : 248A-2024  
Nomenclature : S.4.  
Publication numérique le : 23.10.2024

**ARRETE MUNICIPAL  
TEMPORAIRE PORTANT DÉLÉGATION  
DE FONCTION OFFICIER D'ÉTAT CIVIL  
ET DE LA POLICE DES FUNÉRAILLES À  
UN CONSEILLER MUNICIPAL SERGE  
MILHET**

Le maire de la commune de Labège,

Vu les dispositions du Code général des collectivités territoriales (CGCT) et notamment les articles L. 2122-18 et L. 2122-32,

Vu les dispositions du Code civil et notamment l'article 75,

Vu les dispositions du titre 1<sup>er</sup> de l'Instruction générale relative à l'état civil (IGREC) en date du 11 mai 1999 modifiée,

Vu la délibération n° 019D\_2020 en date du 26 mai 2020 d'élection et d'installation du maire,

Vu la délibération n° 019D\_2020 du conseil municipal en date du 26 mai 2020 qui fixe le nombre d'adjoints au maire à 8,

Considérant que le maire et les adjoints sont absents et se sont déclarés empêchés les 1,2 et 3 novembre 2024,

Considérant la nécessité d'une bonne administration de l'activité communale et du service de l'état civil et des opérations funéraires, il est nécessaire de procéder à une délégation de fonctions du maire au profit de Monsieur Serge Milhet, conseiller municipal délégué à la vie associative, de manière exceptionnelle,

**ARRÊTE**

**ARTICLE 1 :**

Sous ma surveillance et ma responsabilité, il est donné délégation de fonction à Monsieur Serge Milhet, conseiller municipal délégué à la vie associative, pour

assurer en mes lieux et places les fonctions rattachées à la qualité d'officier d'état civil pour accomplir les missions suivantes:

- constater les décès et d'en dresser l'acte,
- enregistrer les déclarations qui lui sont faites,
- délivrer toutes copies ou extraits d'acte de l'état civil,
- établir un acte d'enfant sans vie,
- célébrer un mariage,
- signer l'acte de mariage,
- accomplir les opérations de fermeture et de scellement du cercueil,
- réaliser les opérations liées au transport du corps,

**ARTICLE 2 :**

Monsieur Serge MILHET est délégué aux fonctions d'officier de l'état civil et de police des funérailles pour les 1,2 et 3 novembre 2024.

**ARTICLE 3 :**

La signature des actes et pièces relatifs aux domaines mentionnés dans l'article 1<sup>er</sup> du présent arrêté devra respecter le formalisme suivant :

Pour le maire et par délégation  
Le conseiller municipal délégué  
Milhet Serge

**ARTICLE 4 :**

Le directeur général des services de la commune de Labège est chargé de veiller à l'application du présent arrêté qui sera transmis au préfet de la Haute-Garonne et à Monsieur le procureur de la République.

L'arrêté sera notifié à l'intéressé et une ampliation sera transmise au comptable de la collectivité.

Fait à Labège, le 23.10.2024  
Pour copie conforme  
**Le Maire**

  
**Laurent Chérubin**



La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois à compter de sa notification.

## Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : VILLE LABEGE (31)  
Utilisateur : WEB DELIB APPLICATION

### Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte : **248A\_2024**  
Objet : **temporaire portant délégation de fonction officier d'état civil et de la police des funérailles à un conseiller municipal Serge Milhet**  
Type de transaction : Transmission d'actes  
Date de la décision : 2024-10-23 00:00:00+02  
Nature de l'acte : Actes individuels  
Documents papiers complémentaires : NON  
Classification matières/sous-matières : 5.4 - Delegation de fonctions  
Identifiant unique : 031-213102544-20241023-248A\_2024-AI  
URL d'archivage : Non définie  
Notification : Non notifiée

### Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
<b>Enveloppe métier</b> Nom métier : 031-213102544-20241023-248A_2024-AI-1-1_0.xml	text/xml	954 o
<b>Document principal (Acte individuel)</b> Nom original : D_6435.pdf Nom métier : 99_AI-031-213102544-20241023-248A_2024-AI-1-1_1.pdf	application/pdf	53.9 Ko

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	23 octobre 2024 à 15h13min15s	Dépôt initial
En attente de transmission	23 octobre 2024 à 15h13min15s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	23 octobre 2024 à 15h13min17s	Transmis au MI
Acquittement reçu	23 octobre 2024 à 15h15min40s	Reçu par le MI le 2024-10-23

